

**Inspection pédagogique Régionale
Langues vivantes**

Affaire suivie par :

Florence Estrade

Coordonnatrice

Langues vivantes

Tél : 05 57 57 38 19

Mél : florence.estrade@ac-bordeaux.fr

Les inspecteurs de langues vivantes

à

Mesdames et messieurs les professeurs de langues
vivantes étrangères et régionales
S/c de mesdames et messieurs les Directeurs
d'établissement

Bordeaux, le 04 septembre 2025

Objet : Lettre de rentrée langues vivantes étrangères et régionales

Chères et chers collègues,

En cette rentrée, nous souhaitons la bienvenue à tous les enseignants titulaires, stagiaires lauréats des concours et contractuels qui entrent dans notre académie. À chacune et chacun, nous souhaitons une année stimulante au sein de nos établissements et des territoires qui composent la diversité de notre académie de Bordeaux.

Nous tenons tout particulièrement à remercier les enseignants tuteurs et les formateurs dont la disponibilité et les compétences constituent un appui essentiel pour accompagner les collègues débutant dans la profession et pour nourrir l'expertise collective. Plus généralement, nous exprimons notre reconnaissance à tous les enseignants de langues vivantes qui, en classe, œuvrent à préparer les élèves d'aujourd'hui à devenir les citoyens éclairés de demain. Enseigner une langue, c'est en effet développer des compétences linguistiques mais aussi cultiver la curiosité, le goût de la rencontre, l'esprit critique dans le respect d'autrui, l'empathie, compétences psycho-sociales étroitement liées aux nouveaux programmes ainsi qu'au programme EVARS.

En cette rentrée, l'équipe des IA-IPR de langue est heureuse d'accueillir en son sein :

- Lucille Baudin-Souda, pour le russe ;
- Martial Peyrouny, pour l'occitan, à la suite du départ à la retraite de Jean-Marie Sarpoulet.

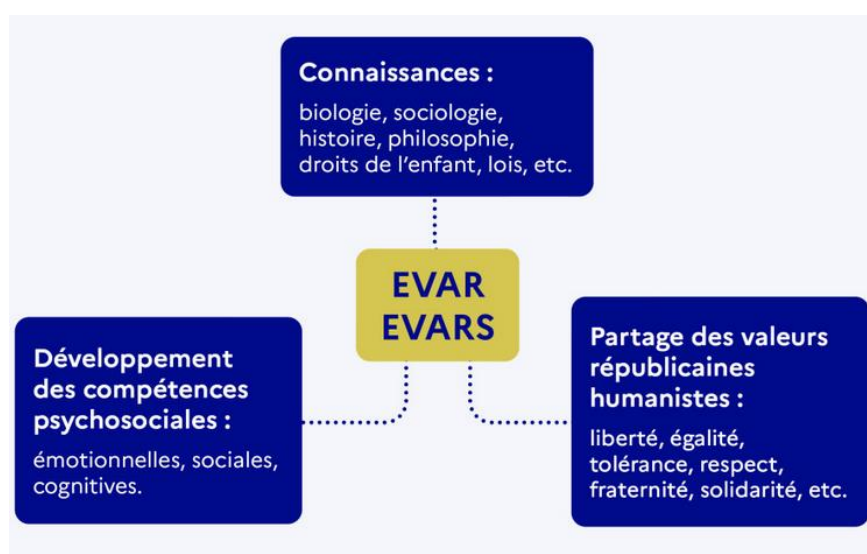
Nous vous invitons à continuer à puiser dans notre [portail interlangues](#) les informations nationales et académiques essentielles et à y partager vos projets.

Dans cette année scolaire marquée par l'entrée en vigueur des nouveaux programmes de 6ème et de 2nde, nous sommes à votre écoute pour répondre à vos questions en lien avec la didactique des langues vivantes et vous accompagner dans vos projets.

Nous vous souhaitons une année scolaire sereine, féconde en découvertes et réussites collectives.

Excellente rentrée à toutes et à tous.

Le programme EVAR (Education à la vie affective et relationnelle) – EVARS (Education à la vie affective et relationnelle et à la sexualité) publié au [Bulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports le 6 février 2025](#), est construit en deux étapes de l'école maternelle et élémentaire (EVAR) au collège et au lycée (EVARS) avec un objectif prioritaire, la protection des enfants.



Le programme EVAR-EVARS vise à transmettre des valeurs fondamentales, républicaines : respect de soi et des autres, lutte contre toutes les discriminations et les violences, la protection des droits humains, l'égalité entre les filles et les garçons. Il apporte aussi les connaissances nécessaires à cette éducation, fondées sur des données scientifiques. Il s'appuie sur le développement des compétences psychosociales. Sa mise en œuvre s'inscrit dans l'école promotrice de santé (EPSa). Nous sommes donc tous concernés par les enjeux de ce programme.

Le programme indique les contenus notionnels et les compétences à développer lors de 3 séances annuelles possiblement de 2 heures, par niveau de classe dans le second degré. Les modalités dans le premier degré, diffèrent et se déclinent plutôt sous forme d'une intégration des contenus dans les différents temps de l'élève à l'école, à la discrétion de l'enseignant. En complément de ces séances, l'implication de toutes les disciplines est attendue en lien, bien sûr, avec leurs programmes respectifs. Chaque discipline peut ainsi contribuer à la construction des notions et au développement de compétences du programme EVARS.

Au sein de chaque école et établissement, une réflexion collégiale impliquant des membres de la communauté éducative, des professeurs en priorité mais aussi des personnels sociaux et de santé, doit permettre la mise en œuvre de ce programme sous la direction du chef d'établissement. Il s'agit de construire un projet pédagogique de mise en œuvre garantissant la progressivité et la complémentarité de cet enseignement, en tenant compte de la contribution de chacun déjà en place et en associant le maximum de disciplines.

LES NOUVEAUX PROGRAMMES COLLEGE LYCEE – MISE EN APPLICATION R2025

Vous avez pris connaissance des nouveaux programmes d'enseignements communs et optionnels de langues vivantes étrangères pour les classes de collège et de lycée général et technologique [BO n°22 du 29 mai 2025](#)

Avec une **application progressive** selon le calendrier suivant :

- rentrée 2025 : classes de 6^{ème} et de 2^{nde}
- rentrée 2026 : classes de 5^{ème} et de cycle terminal
- rentrée 2027 : classes de 4^{ème}
- rentrée 2028 : classes de 3^{ème}

Pour la rentrée scolaire 2025-2026, les [programmes de cycle 4](#) et les [programmes des classes de première et terminale](#) (BO spécial n° 1 du 22 janvier 2019) sont inchangés et restent donc en vigueur pour les **langues vivantes étrangères et régionales**.

Des informations sur les modalités d'organisation des formations vous parviendront très prochainement par le biais de vos établissements et des listes de diffusion.

À l'occasion de la publication de ces programmes, les pages éducol suivantes ont été mises à jour :

- [Le portail disciplinaire éducol pour les langues vivantes étrangères et régionales](#), avec une nouvelle structuration et de nouvelles entrées. Vous y retrouverez également les dernières actualités des langues vivantes étrangères et régionales.
- [La page éducol sur les ressources d'accompagnement pour les langues vivantes étrangères et régionales aux cycles 2, 3 et 4](#), avec une restructuration des ressources et des entrées spécifiques pour le collège et l'école élémentaire. Les nouveaux programmes de LVE pour le collège et leur calendrier de mise en œuvre sont disponibles sur cette page.

ENTRAINER ET EVALUER AU COLLEGE ET AU LYCEE

La lettre de rentrée 2025 et [note de service du 25 août 2025](#) relative au projet d'évaluation en LGT précisent l'évolution des modalités d'évaluation, tant au collège qu'au lycée.

Au collège, la [circulaire de rentrée](#) publiée le 3 juillet 2025 introduit un nouveau mode de calcul pour l'obtention du DNB : « *le contrôle continu de la classe de 3e, fondé sur les moyennes annuelles dans toutes les disciplines, comptera pour 40 % de la note finale de l'examen, et les notes des épreuves terminales pour 60 %* ». Tous les enseignements obligatoires auront le même coefficient et la réussite à l'examen nécessitera une moyenne finale d'au moins 10/20.

Cette évolution invite les équipes de langues vivantes à poursuivre et approfondir leur réflexion collective sur les pratiques d'évaluation en lien avec les attendus de fin d'année inscrits dans les nouveaux programmes. Elle les encourage également à examiner comment l'évaluation éclaire et soutient les parcours d'apprentissage des élèves tout au long du cycle.

Au lycée, la note de service du 25 août 2025 précise les contours du projet d'évaluation organisant le contrôle continu des candidats dits « scolaires ». Elle distingue : « (1) *les évaluations à coefficient zéro, non intégrées à la moyenne périodique, comme les évaluations diagnostiques ou certaines évaluations formatives ; (2) les évaluations à coefficient intermédiaire, formatives ou sommatives, qui marquent des étapes significatives dans l'acquisition des apprentissages ; et (3) les évaluations à fort coefficient, correspondant aux évaluations sommatives périodiques (fin de trimestre ou de semestre, par exemple).* » Cette typologie appelle une clarification partagée au sein des équipes afin de donner à chaque type d'évaluation son rôle et sa fonction dans le processus formatif.

Les IA-IPR de langues vivantes souhaitent rappeler que la réflexion sur l'évaluation ne peut se réduire à une question de procédures ou de répartition de coefficients. Elle doit avant tout s'articuler à une réflexion plus large sur la construction des apprentissages : quels savoirs et quelles compétences sont visés ? Quelles stratégies les élèves doivent-ils progressivement maîtriser jusqu'à pouvoir les mobiliser de manière autonome ? Quels gestes professionnels permettent de susciter leur engagement actif dans des tâches signifiantes et de développer leur capacité à prendre du recul sur leurs apprentissages ?

En ce sens, entraînement et évaluation ne s'opposent pas : ils forment un couple indissociable. Pensés conjointement, ils se nourrissent mutuellement et placent l'évaluation non comme une fin en soi, mais comme un levier au service des progrès des élèves et de la réussite de tous. En définitive, l'évaluation ne constitue pas l'aboutissement du travail des élèves mais l'un des moyens privilégiés de leur permettre d'apprendre, de comprendre et de s'approprier durablement les savoirs.

LE TEST DE POSITIONNEMENT EVALANG 2025

Pour la quatrième année consécutive, notre académie note des progrès dans les résultats au test de positionnement Ev@lang.

Les résultats globaux de la session 2025 progressent de 0,9 point par rapport à l'an passé : 57,1 % des élèves testés, hors 3^{ème} prépa-métier, maîtrisent au moins le niveau A2 attendu en fin de cycle 4 (donnée 2024 : 56,2%)

Si les connaissances lexicales et grammaticales restent, comme les trois années précédentes, le domaine le plus chuté, de légers progrès sont cependant notés dans les trois domaines évalués.

Plus précisément :

- **61,9%** des élèves de 3^o (hors 3^{ème} PM) maîtrisent au moins le niveau A2 en fin de C4 en CE (donnée 2024 : **61%**) → **+ 0,9 pts**
- **58,1%** des élèves de 3^o (hors 3^{ème} PM) maîtrisent au moins le niveau A2 en fin de C4 en CO (donnée 2024 : **57,6%**) → **+0,5 pts**
- **52,4%** des élèves de 3^o (hors 3^{ème} PM) maîtrisent au moins le niveau A2 en fin de C4 en GL (donnée 2024 : **51,9%**) → **+0,5 pts**

Chaque établissement a reçu en fin d'année scolaire la fiche d'analyse de ses propres résultats : nous vous invitons ainsi en prendre connaissance, afin d'identifier les points forts et les points de réflexion à engager collectivement, en équipe interlangues.

Le test de positionnement sera reconduit cette année scolaire. Le calendrier national est en attente de publication.

BTS

La rénovation de certains spécialités en BTS se poursuit. Les enseignants en BTS sont fortement encouragés à vérifier le [référentiel de leur spécialité](#).

Nous rappelons que les modalités d'évaluation (contrôle en cours de formation et épreuves ponctuelles) ainsi que les contenus d'enseignement sont définis dans ces référentiels.

Une Banque Nationale de Supports en Langues Vivantes est en place depuis 2025. Elle sera renouvelée pour la session 2026 et doit être utilisée par tous les examinateurs des épreuves orales obligatoires.

LES LANGUES VIVANTES REGIONALES

Programmes des langues vivantes régionales : Lors de sa séance du 5 juin 2025, le Conseil supérieur des programmes a adopté les projets de programmes de langues vivantes étrangères et régionales pour les cycles 2 et 3. Lors de ses séances du 22 mars et du 10 avril 2025, le Conseil supérieur des programmes a adopté les projets de programmes de basque, de breton, de catalan, de corse, de créole guadeloupéen, de créole martiniquais, de créole réunionnais et d'occitan pour le collège et le lycée et de créole guyanais et de tahitien pour le collège.

Pour l'année scolaire 2025-2026, les programmes de cycle 3 (BO n°31 du 30 juillet 2020), de cycle 4 (BO n°31 du 30 juillet 2020), de seconde (BO spécial n° 1 du 22 janvier 2019), des classes de première et terminale (BO spécial n° 1 du 22 janvier 2019) **sont inchangés et restent en vigueur pour les langues vivantes régionales**.

CHINOIS

Outre la formation interlangue qui vous sera proposée sur les nouveaux programmes, l'équipe des IA-IPR de chinois a produit un document intitulé « Repères pour enseigner le chinois en collège et en lycée » qui vous sera destiné très prochainement en attendant d'autres documents ressources qui seront mis à jour sur le site Eduscol.

CERTIFICATIONS ALLEMAND ANGLAIS ESPAGNOL ET ITALIEN

Le calendrier des épreuves orales et écrites des certifications en allemand, anglais et espagnol pour la session 2026 est indiqué dans la [note de service du 15 juillet 2025](#), publiée au BO n°31 du 21 août 2025.

Le cas échéant, nous reviendrons vers vous concernant la certification en italien.

LE PLAN LANGUES VIVANTES

Le déploiement du Plan langues se poursuit, il a vocation à améliorer les apprentissages des élèves en langues avec la mise en place de parcours linguistiques qui se développent dans l'enseignement primaire pour un apprentissage des langues dès le plus jeune âge (dispositif EMILE), se prolongent au collège avec les dispositifs bilangue, Langues et Cultures Européennes, DNL, pour faire ainsi la liaison avec les dispositifs linguistiques développés au lycée (sections européenne, sections binationales et internationales, Bac Français International).

<https://eduscol.education.fr/document/2294/download>.

Semaine des langues :

Chaque année, cet événement national permet de mettre en lumière les langues et de valoriser des projets interlangues et interculturels au sein des établissements. La **11ème édition** de la Semaine des langues se tiendra au printemps prochain (les dates, ainsi que le thème retenu, vous seront confirmés ultérieurement, dans un courrier dédié). Nous invitons les équipes à prévoir de nous envoyer des captations vidéos et/ou la fiche navette descriptive de leur projet au plus tard dès la fin de la semaine suivant cet événement. Un **webinaire** en lien avec le thème vous sera de nouveau proposé durant cette semaine. N'hésitez pas à nous faire connaître dès que possible les dispositifs envisagés dans vos établissements.

Vous trouverez la synthèse de l'édition nationale 2025 sur la [page EDUSCOL dédiée](#). Les projets locaux sont visibles sur notre [digipad 2025](#).

ASSISTANTS ETRANGERS

Les 239 assistants de langue étrangère prendront leurs fonctions le 1 octobre 2025. **Représentant plus de 30 pays dans les écoles, collèges et lycées publics de l'académie de Bordeaux**, ils seront convoqués à [une journée d'accueil](#) et de formation départementale le mercredi 1 octobre 2025.

Pour rappel, l'utilisation de la plateforme nationale ADELE est obligatoire pour faire une demande d'assistant dès le mois de janvier et pour suivre les dossiers. En cas de difficulté, vous êtes invité(e) à prendre contact avec Mme Morgane TAGUET, gestionnaire au rectorat : morgane.taguet@ac-bordeaux.fr.

L'inspection pédagogique régionale :

Allemand : Frédéric CHABOCHE (Lycées professionnels, en résidence dans l'académie de Dijon), Laetitia HERRAULT

Anglais : Isabelle BARBIER, Florence ESTRADÉ (coordinatrice Langues vivantes), Sue GALAND, Valérie NOUASRIA, Pierre POTTEZ (Lycées professionnels), Hélène ROCHARD

Arabe : Dounia ZEBIB, en résidence dans l'académie de Paris

Basque : Marie DELPECH

Chinois : Wenying YIN

Espagnol : Elsa BANCEL (Lycées professionnels, en résidence dans l'académie de Toulouse), Sylvie BAUDEQUIN, Linda DUPUY, Nicolas GODBERT

Hébreu : Yaël DAGAN, en résidence dans l'académie de Versailles

Italien : Raphael LABBE

Japonais : Vincent RAMIRO, en résidence dans l'académie de Paris

Occitan : Martial PEYROUNY

Portugais : Fernando AMORIM, en résidence dans l'académie de Versailles

Russe : Lucille BAUDIN-SOUDA, en résidence dans l'académie de Versailles

LV dans la voie professionnelle : un document spécifique est adressé aux professeurs de lycées professionnels par les IEN-EG langues vivantes-lettres.

LVR : un document spécifique est adressé aux professeurs de langues vivantes régionales par les IA-IPR de langues vivantes régionales.